

Certification professionnelle **MANAGER DE RESSOURCES HUMAINES*** NIVEAU 7

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles avec effet au 21 juillet 2018, jusqu'au 21 juillet 2021



2020/2022

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



MRH – LES 3 BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1

Réalisation d'un diagnostic RH

Bloc 2

Propositions de solutions innovantes RH

Bloc 3

Pilotage de Process RH

**N° de fiche
RNCP31046**

PROGRAMME (910H SUR 2 ANS) : SYNOPSIS 1^{ÈRE} ANNÉE

UE1 - 1^{ère} Année	455 H
Bloc 1 : Réalisation d'un diagnostic RH	
1-1 La mutation de la fonction RH	7 h
1-2 Le droit du travail	49 h
1-3 La formation	42 h
1-4 Le recrutement	42 h
1-5 La GPEC	28h
1-6 Les principales réformes sociales	28 h
1-7 Rémunération et performances	35 h
1-8 La Communication RH	35 h
1-9 Produire un diagnostic ressources humaines	105 h
1-9-1 Conduite d'audits individuels	42 h
1-9-2 Conduite d'audits collectifs	63 h
1.10 Accompagnement rapport de Diagnostic RH	35 h
1.10.1 Méthodologie Rapport de Diagnostic RH	21 h
1.10.2 Méthodologie Rapport de Diagnostic RH	14 h
1.11 Compétences transverses	14 h
1.11.1 Cohésion de groupe	3,5 h
1.11.2 Gestion du stress et des conflits	3,5 h
1.11.3 Communication écrite	3,5 h
1.11.3 Communication orale	3,5 h
1.12 Spécialité marque employeur*	35 h

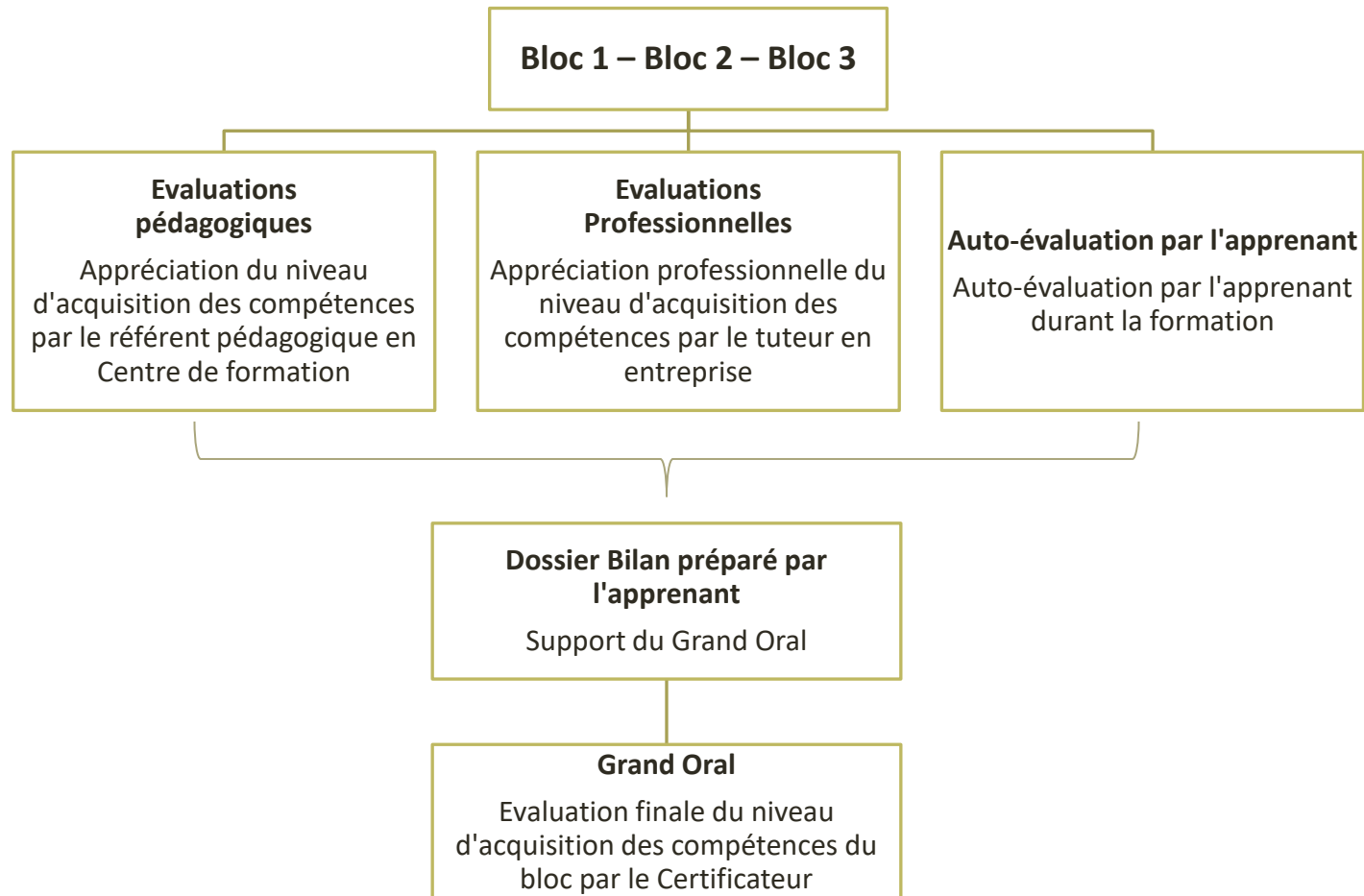
PROGRAMME (910H SUR 2 ANS) : SYNOPSIS 2ÈME ANNÉE

UE2 - 2^{ème} Année	175 H
Bloc 2 : Propositions de solutions innovantes RH	
2-1 Pilotage des innovations et des solutions innov	35 h
2-2 Mise en place d'un système de veille RH	14 h
2-3 Le SIRH	21 h
2-4 Réaliser une étude de faisabilité	14 h
2-5 Construction d'un cahier des charges	28 h
2-6 Accompagnement scénario RH innovant	14 h
2-7 Spécialité marque employeur*	35 h
2-8 Soutenances orales Scénario RH innovant	14 h
UE3 - 2^{ème} Année	280 H
Bloc 3 : Pilotage de process RH	
3-1 Piloter la fonction formation	28 h
3-2 Piloter le recrutement	28 h
3-3 Piloter les mobilités	28 h
3-4 Le leadership	7 h
3-5 Piloter les performances et les rémunérations	21 h
3-6 Piloter les dysfonctionnements sociaux	28 h
3-7 Piloter les transferts de savoirs	28 h
3-8 Etapes de la construction d'un projet RH	49 h
3-9 Spécialité marque employeur*	35 h
3-10 Soutenances orales Projet RH (oraux blancs + e	21 h
Total 2^{ème} Année	455 H

RÉCAPITULATIF DES EPREUVES

Bloc	Evaluations	Forme	Année	Examineur
Bloc 1	Evaluation Pédagogique			
	Rapport de Diagnostic RH	Ecrit individuel	1	Centre
	UE1- 1.2 – Droit du travail	Contrôle continu	1	Centre
	UE1- 1.3 – Formation	Contrôle continu	1	Centre
	UE1- 1.4 - Recrutement	Contrôle continu	1	Centre
	UE1- 1.7 – Rémunération	Contrôle continu	1	Centre
	UE1- 1.9 – Conduite d’audits	Contrôle continu	1	Centre
Bloc 2	Evaluation Pédagogique			
	Scénario RH Innovant	Ecrit groupe	2	Centre
	Scénario RH Innovant	Oral-Individuel	2	Centre
	UE2-2-1 - Pilotage des innovations	Contrôle continu	2	Centre
	UE2-2-3 - Le SIRH	Contrôle continu	2	Centre
Bloc 3	Evaluation Pédagogique			
	Projet de Pilotage RH	Ecrit individuel	2	Centre
	Projet de Pilotage RH	Oral-Individuel	2	Centre
	UE3 – 3-1, 3-2, 3-3, 3-5, et 3-6 : Le pilotage RH	Contrôle continu	2	Centre
	UE3-3.7 – Piloter les transferts des savoirs	Contrôle continu	2	Centre
Blocs 1, 2 et 3	Auto-évaluation			
	Grille Auto-évaluation	Grille	1 et 2	Apprenant
Blocs 1, 2 et 3	Evaluation professionnelle			
	Grille Evaluation de l'Entreprise	Grille	2	Entreprise
Blocs 1, 2 et 3	Grand Oral			
	Soutenance du Dossier Bilan	Oral-Individuel	2	Certificateur

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION



LES EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

BLOC 1

Le Rapport de Diagnostic RH

Le « Rapport de Diagnostic RH » est une épreuve individuelle dont l'objectif est de produire une préconisation à mettre en œuvre à partir d'un audit conduit dans une entreprise réelle.

BLOC 2

Le Scénario RH Innovant

L'épreuve prend la forme d'une proposition de mise en place d'une solution RH innovante - réelle ou simulée - au sein d'une organisation, préparé à partir d'une veille sur les innovations RH

BLOC 3

Projet de Pilotage RH

Le Projet de Pilotage RH prend la forme d'un rapport écrit présenté à l'oral dont la problématique est axée sur la mise en œuvre et la conduite d'un projet de ressources humaines.

EVALUATION PROFESSIONNELLE & AUTO-EVALUATION

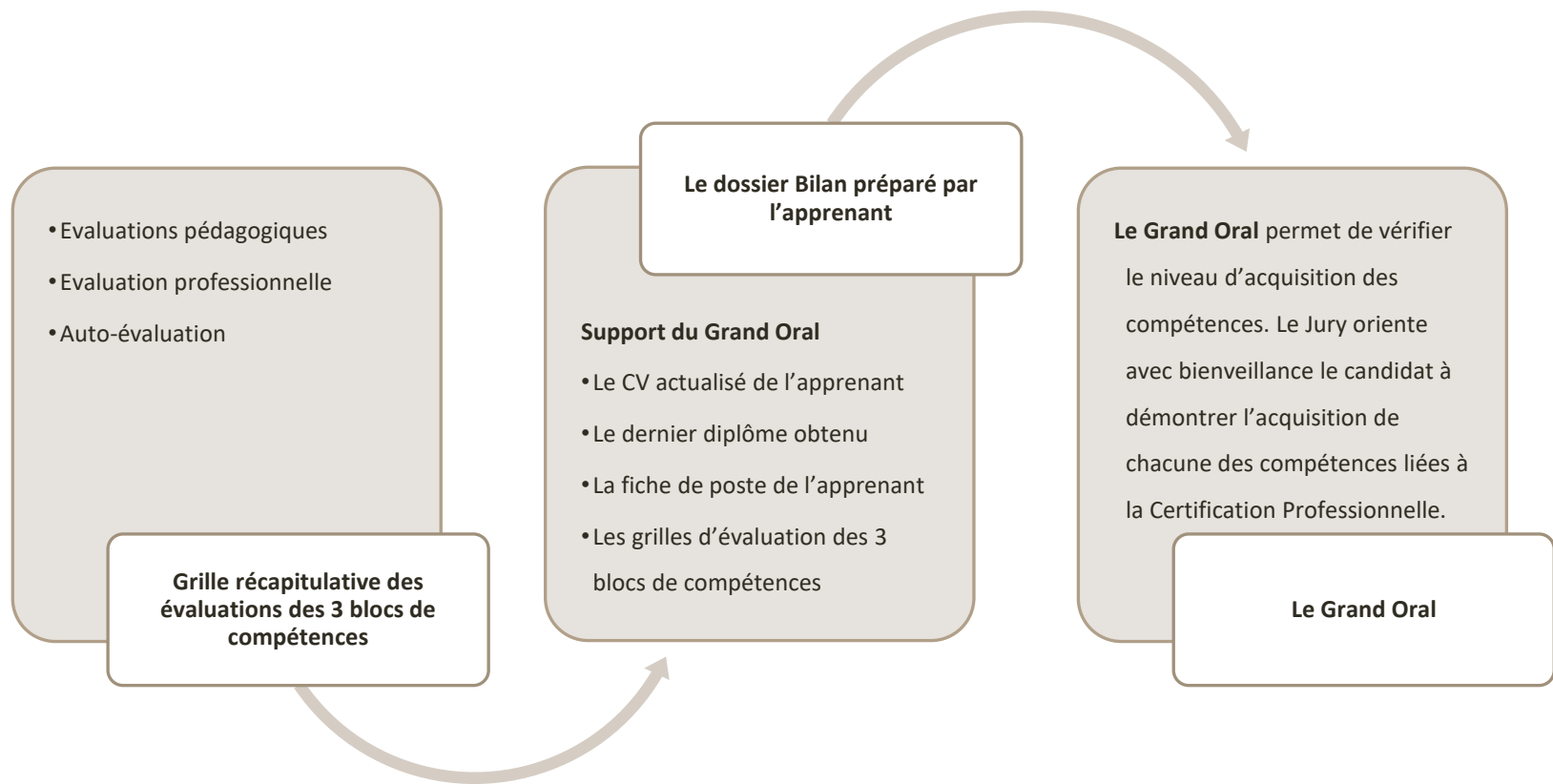
AUTO EVALUATION

Auto Evaluation du degré de maîtrise de l'ensemble des compétences visées par la certification professionnelle

EVALUATION PRO

Evaluation du degré de maîtrise des activités dans un contexte professionnel réel.

LE GRAND ORAL



MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

Certification Professionnelle « Manager de Ressources Humaines » de niveau 7

L'apprenant se verra attribuer la certification professionnelle et la délivrance du parchemin « Manager de Ressources Humaines » si le Jury de Certification valide l'acquisition des 3 blocs de compétences qui la compose.



- Une date de Grand Oral pourra être proposée aux apprenants concernés aux conditions cumulatives suivantes :
 - Respecter un délai de minimum 6 mois pour se présenter au Grand Oral
 - Présenter un dossier bilan enrichi
- La VAE